

CHARTRE DOCUMENTAIRE

I. LES CRITÈRES DE CHOIX

Les agents s'engagent à veiller à la diversité des collections adaptées à tous les publics sans distinction d'âge, de sexe, d'origine sociale ou culturelle. Ainsi, les collections de romans, bandes dessinées, mangas, documentaires, magazines et jeux sont sélectionnées pour correspondre à tous les publics.

Les problématiques de lecture sont prises en compte dans la sélection des collections (lecture facile, documents DYS, gros caractères).

La Médiathèque-Ludothèque contribue au développement de la lecture, à l'information, à la culture et aux loisirs en renforçant, en complétant et en actualisant les fonds documentaires régulièrement.

Elle prend en compte l'actualité éditoriale et répond au mieux aux attentes et besoins de ses usagers. Elle étudie également les suggestions d'acquisitions de ceux-ci.

Le rôle de la Médiathèque-Ludothèque est également de promouvoir la production éditoriale et les œuvres peu présentes sur les circuits médiatiques et commerciaux (notamment les petits éditeurs).

Les thématiques des collections sont régulièrement mises en valeur lors d'événements particuliers.

La Médiathèque-Ludothèque accepte les dons de documents en fonction de leur état, leur ancienneté, leur utilité.

II. LES CRITÈRES D'EXCLUSION

La Médiathèque-Ludothèque n'acquiert pas les documents de propagande, les documents à caractère diffamatoire, les documents émanant de sectes, les documents faisant l'apologie de la violence et de l'usage de la drogue, les documents à caractère pornographique et pédophile, les documents trop spécialisés, scolaires ou professionnels (sauf les métiers du livre), les documents dont l'édition est trop ancienne.

III. LES CRITÈRES DE DÉSHERBAGE

Une politique de désherbage est indispensable au maintien de la qualité des collections. La

Médiathèque-Ludothèque est donc amenée à retirer de ses collections les documents selon certains critères :

- l'état physique
- la surreprésentation d'un document ou d'un thème
- l'obsolescence des données
- le désintérêt du public ou l'inadéquation avec ses besoins

IV. L'EXPLOITATION NUMÉRIQUE

Les nouveautés ainsi que toutes les collections sont consultables sur le catalogue en ligne de la médiathèque. Certains documents peuvent être réservés sur ce support.